

Article 3 :

Pour les candidats externes :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Une copie de la CNI ;
- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Une copie du diplôme demandé ;
- Une copie des attestations justifiant l'expérience requise ;
- Démarche proposée pour la prise en main du Pôle et un plan d'action de développement de ses activités.

Pour Les candidats internes :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Demande de candidature ;
- Curriculum vitae retraçant le parcours académique et l'expérience professionnelle du candidat ;
- Démarche proposée pour la prise en main du Pôle et un plan d'action de développement de ses activités.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit être envoyé seulement et obligatoirement par voie électronique :

Adresse électronique	recrut.cmr.2023@cmr.gov.ma
Date et heure limite	26/10/2023 à minuit

Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après le délai susmentionné ne seront pas pris en compte et ne feront pas l'objet de suite.

Article 5 :

Une commission désignée par Monsieur le Directeur de la CMR se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et procédera aux entretiens d'évaluation des candidats.

Les résultats de chaque étape du processus de sélection seront publiés sur les portails www.cmr.gov.ma, www.emploi-public.ma et le site Intranet de la CMR.

Chef du Pôle Ressources (H/F)

Mission du poste :

Le titulaire du poste sera chargé de la gestion du Pôle Ressources dont les principaux champs d'attributions concernent les domaines suivants :

- Gestion du Capital Humain ;
- Gestion des Achats et de la Logistique ;
- Gestion Financière et Comptable ;
- Gestion du Système et du Patrimoine Documentaire.

Il anime et coordonne les activités des différentes entités, pilote les projets et les actions d'amélioration et de modernisation relevant des attributions du Pôle.

Activités principales :

Pilotage du Capital Humain :

- Concevoir et proposer les politiques de gestion des ressources humaines qui concourt au développement du Capital Humain ;
- Elaborer et mettre en place la politique de gestion des relations avec les partenaires sociaux ;
- Superviser les activités liées à l'administration du personnel ;
- Définir et mettre en place la politique de communication interne permettant de promouvoir les valeurs de la Caisse.

Pilotage des Moyens Généraux :

- Concevoir et mettre en place la politique des achats conformément aux dispositions réglementaires de la CMR ;
- Piloter la programmation annuelle des achats en coordination avec l'ensemble des entités de la Caisse et veiller à sa bonne exécution ;
- Concevoir et mettre en oeuvre la politique logistique de la CMR de manière à assurer la cohérence et l'optimisation des systèmes d'approvisionnement ;
- Piloter les activités de gestion de facility management.

Pilotage des fonctions financières et comptables :

- Concevoir la politique comptable qui concourt à l'efficacité et à la cohérence des systèmes comptables dans le respect des obligations légales et réglementaires et des objectifs de bonne gouvernance et assurer sa mise en oeuvre ;
- Piloter la mise en place et la tenue à jour de la comptabilité générale, analytique et budgétaire ;
- Veiller sur l'exécution du budget annuel dans le respect des obligations légales de la comptabilité publique ;
- Définir des objectifs en matière de gestion de la trésorerie et en assurer le suivi.

Pilotage du patrimoine documentaire :

- Définir et assurer la mise en œuvre de la politique de gestion et d'archivage du fonds documentaire de la CMR ;
- Superviser les activités liées au bureau d'ordre, à la Gestion Electronique des Documents (GED) et à l'archivage du fonds documentaire de la CMR.

Compétences requises :

- Maitrise de la réglementation juridique, administrative et financière relative aux établissements publics ;
- Bonne connaissance en gestion des ressources humaines et du management des équipes ;
- Bonne connaissance en gestion des achats et passation des marchés publics ;
- Bonne connaissance en gestion comptable et financière ;
- Connaissance des politiques et techniques de la communication interne ;
- Connaissance en gestion des systèmes d'information en lien avec les attributions du Pôle ;
- Bonne connaissance des techniques et des outils du management de projets.

Profil requis :

Pour les candidatures externes :

- Titulaire d'un diplôme BAC + 5 au moins : Lauréats des grandes Ecoles d'ingénieurs, des grandes Ecoles de Commerce et des Universités ;
- Justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et avoir occupé un poste de responsabilité (Chef de Division ou équivalent) au minimum durant 5 ans dans l'un des domaines des activités du poste à pourvoir.

Pour les candidatures internes :

Peuvent postuler au poste précité, les candidats occupant un poste de Chef de Division ou assimilé ou ayant occupé des postes de responsabilité similaires pendant au moins 5 ans, remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle n° 21 avec 6 années d'expérience après l'obtention du diplôme ;
- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle n° 20 avec 10 années d'expérience après l'obtention du diplôme ;
- Être classé au moins à l'échelle n° 21 ou pouvant prétendre à cette échelle justifiant au moins d'un diplôme donnant accès à l'échelle n° 17.

Le Directeur de la Caisse
Marocaine des Retraites

Signé : Lotfi BOUJENDAR